



# Village d'artisans créateurs 2025

~ Règlement ~

## **1. Critères d'acceptabilité**

Le village d'artisans créateurs est une initiative de l'ASBL Hottolfiades pour la promotion de l'artisanat authentique, local et est accessible uniquement aux vendeurs professionnels ou occasionnels.

L'organisation n'accepte que des créateurs dont les créations sont créées ou transformées personnellement par le vendeur. L'organisation privilégiera le véritable artisanat original et/ou innovant et n'accepte pas par exemple des brocanteurs.

La vente ou distribution de boissons et/ou nourriture est interdite.

## **2. L'emplacement**

L'organisation fournit les emplacements. Les emplacements seront équipés d'un cabanon (chalet) en bois et un branchement électrique monophasé (max 1000w), si nécessaire. L'organisation ne fournit ni chaise, ni table d'exposition, ni tonnelle, ni spot...

## **3. L'accès au site**

Pour des raisons de sécurité et surtout organisationnelles, le site est accessible le jour de l'événement **25/08/25 aux alentours de 8h**, c'est-à-dire **après l'envol des montgolfières**. Attention : l'entrée sur le site est interdite pour tout véhicule à partir de 10h30!

Chaque exposant sera accueilli individuellement et ensuite dirigé vers son emplacement déterminé par l'organisation en fonction des produits présentés et du besoin éventuel en électricité ou autre. Les activités du jour débutent à **11h** avec à 12h notre traditionnel repas cochon à la broche, et plusieurs concerts et animations durant tout l'après-midi, et prendront fin aux alentours de **20h**, à nouveau en fonction de l'envol des montgolfières qui aura lieu entre 18h et 19h. Nous vous demandons vivement de respecter cet horaire et de ne pas quitter le site ou de ranger votre stand avant la fin de l'événement en laissant un emplacement vide, et ce par respect pour vos collègues artisans qui eux souhaitent profiter un maximum de la journée et la fréquentation habituelle durant l'après-midi.

Le site sera donc accessible aux véhicules des artisans entre 8h et 10h30 afin de permettre l'installation harmonieuse de chaque artisan. Cet accès correspondra au temps nécessaire au déchargement/rechargement et sera limité et encadré par un responsable de l'organisation. Sauf exception dûment justifiée, il ne sera pas permis de laisser un véhicule ou une remorque à côté ou derrière son stand. En cas de réel besoin n'hésitez pas à nous le signaler ou l'inscrire sur votre formulaire d'inscription.

## 4. Réserve de l'emplacemen

Remplissez et renvoyez la fiche d'inscription par mail ou courrier à l'adresse que vous trouverez sur la fiche d'inscription. Dès réception et analyse de votre inscription, vous recevrez confirmation ou infirmation de notre part en validant ou non l'acceptation de votre participation. Dans le cas d'acceptation, votre fiche d'inscription contresignée vous sera renvoyée. **Attention:** le nombre d'emplacements est limité ! Les emplacements seront accordés selon le principe 'premier inscrit, premier servi'.

Pour la réserve de votre emplacement nous vous demandons de verser une participation financière de **40€** sur le compte de l'ASBL Hottolfiades **BE49 3632 3399 6271** au moins 30 jours avant l'événement. Le montant de 40€ comprend une caution de 20€ d'un côté et une participation à l'événement de 20€ de l'autre. La caution de 20€ vous sera remboursée après l'événement par virement bancaire. Vous bénéficierez de 2 tickets boisson valable durant l'événement.

Chaque participant devra prévenir l'organisation en cas d'absence :

En cas d'annulation de votre réserve avant le 01/08/25, la participation financière de 40€ vous sera remboursée intégralement.

En cas d'annulation de la réserve après le 01/08/25, l'organisation se réserve le droit de vous rembourser 50% du montant payé, soit 20€, et de retenir 20€ pour l'ASBL organisatrice.

Si le jour de l'événement vous ne vous présentez pas au marché, la participation financière ne vous sera pas remboursée.

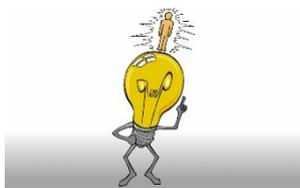
## 5. Promotion de l'événement

La promotion de cet événement est réalisée et diffusée par l'ASBL Hottolfiades. Nous vous demandons de ne pas créer d'événement Facebook ou autre personnel mais uniquement partager et relayer la page Facebook, Instagram, site internet ou autre lien officiel créé par l'organisation des Hottolfiades.

~ ~ ~ ~ ~

Lors de la remise de leur inscription, les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

Le non-respect de l'un de ces articles entraînerait une radiation de l'artisan à notre événement.



P.S. Le festival des Hottolfiades c'est avant tout un festival de montgolfières.  
Ça serait sympa de dédier une ou plusieurs de vos créations à la montgolfière, l'aéronautique etc...!